



Paris, le 14 février 2017

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'environnement, de
l'énergie et de la mer

Madame Emmanuelle COSSE
Ministre du logement et de
l'habitat durable

Objet : préavis de grève pour le 7 mars 2017
Télécopie + LR/AR

Mesdames les Ministres,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, mon organisation dépose par le présent courrier un préavis de grève couvrant les personnels des services du MEEM et du MLHD et de leurs établissements ainsi que des DDI pour la journée du 7 mars 2017, d'une durée de 24 heures.

Cet appel est porteur des revendications suivantes :

- l'arrêt de la politique d'austérité menée
- l'abrogation du CPA partie majeure de la loi travail combattue dès son origine par Force Ouvrière
- l'arrêt des réorganisations perpétuelles de services, avec ses corollaires, les suppressions d'effectifs, les mobilités forcées et les abandons de missions
- l'abandon du PPCR et du RIFSEEP
- le maintien de la gestion des personnels dans le cadre d'une DRH ministérielle
- un rattrapage intégral du pouvoir d'achat par une augmentation de 8 % du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice supplémentaires
- une véritable amélioration des grilles indiciaires offrant de réels déroulements de carrière

Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services et de certaines catégories de personnels, cette grève pourra commencer, pour certains agents, le 6 mars 2017 et/ou se terminer le 8 mars 2017.

Veuillez agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire général

Jean HEDOU